ASSISES NATIONALES DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE









Direction[s]







Protection de l'enfant: du temps pour l'enfance?

La protection de l'enfance à l'épreuve de la temporalité

Les rêveries, les constructions déraisonnables, les « impossibles possibles », les projections fantasmagoriques de l'enfance alimentent un imaginaire qui permet à nos enfants de mettre à distance le réel, de le sublimer. Des expériences cultivées au bon plaisir des découvertes, des jeux, des histoires extraordinaires... Qui ne se souvient pas de ces fragrances de l'enfance ? À chaque intimité, ses madeleines de Proust, celles qui vous émeuvent à l'âge adulte au gré des réminiscences.

Seulement, les brisures de l'enfance retentissent avec la même force.

Les inconstances, les violences, les absences ou les envahissements viennent faire effraction dans notre présent d'adulte. Ces chaos intérieurs resurgissent alors au détour d'un objet qui fait sens, reprennent feu dans l'émotion d'une séparation, se déclenchent dans un bruit ou une odeur marqués à jamais du souvenir qui fait chavirer. Et c'est alors que la souffrance ancienne, logée quelque part en nous, s'agite encore avec une force renouvelée. On « trimballe » notre enfance jusqu'à notre dernier souffle de vie. Elle vibre en nous pour le meilleur et pour le pire, que nous cherchions toute notre existence à la cultiver, l'apprivoiser ou l'étouffer.

Dans nos établissements, Il y a ces regards d'enfants qui semblent avoir vécu mille vies. Des regards voilés par des insouciances éteintes. Ces enfants nous arrivent au détour d'une séparation, d'une rupture vécue comme violente et/ou apaisante à la fois.

A l'aune d'un parcours de vie, ces quelques semaines ou mois dans nos foyers d'urgence ne pourraient être qu'une virgule, mais les témoignages des anciens enfants placés nous montrent à quel point le souvenir des premiers mots, des premières attentions marqueront leur mémoire à tous de manière indélébile.

Nous pouvons raisonnablement poser pour hypothèse que le temps psychique de l'enfant n'est pas celui de l'adulte. Dès lors, une question fondamentale s'impose : nos interventions sont-elles suffisamment ajustées aux processus émotionnels en œuvre chez l'enfant ?

Dans son rapport de novembre 2020, la Cour des comptes souligne : « La prise de décision en matière de protection de l'enfance se caractérise par un empilement de délais qui se cumulent, retardant d'autant le moment de la prise en charge : délais de traitement des informations préoccupantes, délais internes aux juridictions, délais d'exécution des décisions de justice, délais pour trouver une orientation durable suite à un accueil d'urgence, etc qui peuvent nuire gravement à l'enfant ».

Nous, protagonistes de la vie institutionnelle de nos établissements, faisons souvent l'expérience du temps qui passe trop vite, bousculé par ce qui fait « Urgence », les rapports à terminer, les projets à boucler, les rencontres à honorer... Il serait bien présomptueux d'imaginer que cette tension n'agit d'aucune sorte sur les enfants accueillis.

L'expérience du confinement dans nos institutions a agi comme un révélateur de l'omniscience de ce questionnement. Un temps institutionnel qui se fige au détour d'une pandémie et l'accueil de l'enfant est réduit à sa plus simple expression, celle de l'expérience de la quotidienneté. Un « vivre avec » en unité de vie, vidé du temps scolaire, des rencontres avec les partenaires, avec la justice...

Un temps qui s'étire pour des enfants qui nous apparaissent parfois « en attente » et un temps qui se contracte, qui se précipite à la lisière de la majorité pour d'autres. Des injonctions à vieillir en accéléré, à abandonner les attributs de l'enfance sont ainsi plébiscités sous couvert d'autonomie.

« Il y a deux sortes de temps : le temps qui attend et le temps qui espère » citait Jacques Brel. Lors de ces deux jours, nous vous proposerons un temps pour penser le parcours de l'enfant au regard de ses ressources et de ses besoins psychiques, de son rythme et de ses perceptions.



OBJECTIFS PROFESSIONNELS:

- Expliquer en quoi la compréhension et la prise en compte des temps relatifs à l'enfance sont essentielles pour répondre aux besoins des enfants
- Illustrer de quelles manières les dispositifs d'accompagnement en protection de l'enfance peuvent prendre en compte et s'inscrire dans le temps des enfants



PUBLIC CONCERNÉ : Professionnels du champ social et médicosocial, collectivités. Aucun pré requis.



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES:

- Supports PPT
- Table rondes interactives
- Séances de questions/ réponses
- Quiz avec l'application interactive Wooclap



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz et sondages
- Bilan stagiaires et formateurs à la fin de la formation



DURÉE: 2 jours soit 12h30 de formation



LIEU: Lille Grand Palais et en disanciel (Zoom)



TARIFS

(pour les participants en présentiel, le tarif comprend les repas du midi et le cocktail du jeudi 18 novembre)

Adhérents GEPSo	360 € net
Adhérents groupe (à partir de 5 participants)	310 € net
Non adhérents GEPSo	460 € net
Non adhérents groupe (à partir de 5 participants)	410 € net
Etudiants	100 € net

Le GEPSo possède le statut et l'état de référençabilité dans Datadock de son organisme de formation. Rapprochez vous de votre OPCA pour bénéficier d'une prise en charge dans le cadre de la formation continue.

Convention de formation téléchargeable sur la page de la formation sur www.gepso.fr



JEUDI 18 NOVEMBRE 2021



© 8H Accueil des participants

© 9H à 9H45 Introduction de la journée

Adrien TAQUET - Secrétaire d'État en charge de l'enfance et des familles Marie TONNERRE - Vice-Présidente Enfance Famille Jeunesse CD du Nord Marie-Laure PIQUEMAL - Présidente du GEPSo

© 9H45 à 10H45 Regard philosophique sur le rapport au temps

Pr. Jean-Philippe PIERRON - Professeur des universités en philosophie,

Université de Bourgogne

- 10H45 à 11H Quiz et échanges avec la salle
- (1) 11H à 11H15 PAUSE

© 11H15 à 12H Le temps psychique de l'enfant

Pr. Guillaume BRONSARD- Psychiatre de l'enfant et de l'adolescent au CHRU de Brest, Président de l'Association Nationale de Maisons des Adolescents

12H à 12H30 Quiz et échanges avec la salle

12H30 à 14H00 DÉJEUNER SUR PLACE

© 14h à 15H15 Ateliers (au choix pour chaque participant)

- Atelier 1 : Trouver sa place : points de vue d'anciens enfants placés, avec Lucile BARBERY - Photographe documentaire
- Atelier 2 : Le jeu, temps intrinsèque de l'enfance, avec Hervé REISS Ingénieur social
- Atelier 3 : L'accompagnement de l'expression des émotions, avec Agnès VAN LEEUW Educatrice Spécialisée, socio thérapeute
- Atelier 4 : L'attachement, avec Fabien BACRO Maître de conférence en Psychologie du développement
- **© 15H15 à 15H45** PAUSE

⊙ 15H45 à 17H15 Regards croisés : comment accueillir l'urgence ?

Patricia GEOFFROY - Responsable de la cellule enfance en danger et urgence, Conseil Départemental Côte d'Or

Un Juge des enfants

Yacine NABILI - Educateur Spécialisé, coordonnateur du service d'accueil d'urgence de l'Escale

Emilie WANDJI - Psychologue du service d'accueil d'urgence de l'Escale Farid - Ancien jeune accueilli à l'Escale

17H15 à 17H30 Quiz et échanges avec la salle

17H30 COCKTAIL



VENDREDI 19 NOVEMBRE 2021

- **© 8H15 Accueil des participants**
- 8H45 à 9H Introduction Eric DELEMAR Défenseur des enfants (capsule vidéo)
- **⊙** 9H à 9H30 Restitution des 4 ateliers, avec les élèves directeurs D3S de l'EHESP
- © 9H30 à 10H Temporalité des interventions à domicile au CIUSSS de l'Est de l'île de Montéral, Province Québec

Marie-Claude LEDUC - Directrice adjointe, Direction du programme jeunesse et des activités de santé publique CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

© 10H à 10H30 PAUSE

© 10H30 à 11H15 La rupture temporelle de la majorité

Pierrine ROBIN - Maîtresse de conférences en Sciences de l'éducation et de la formation à l'Université Paris-Est-Créteil

○ 11H15 à 12H De l'expérience d'un parcours vers une approche professionnelle

Jérôme BEAURY - Auteur du livre «Le bal des aimants ou le parcours d'un enfant placé»

- 12H à 12H30 Quiz et échanges avec la salle
- 12H30 à 14H00 DÉJEUNER SUR PLACE

© 14H à 14H45 Regards croisés sur la sortie du dispositif

Dominique DUBOIS - Conseillère technique au CREAI Bourgogne Franche-Comté

Jean-Luc MOUNIER - Adjoint de Direction de l'établissement ESPACES Daniel PAPINEAU - Educateur spécialisé en fover de l'enfance

Laura - Jeune accueillie à l'EPDSAE

Jean MAILLARD - Educateur Spécialisé, service «Auprès des Ados» (EPDSAE)

- 14H45 à 15H Echanges avec la salle
- 15H à 15H30 Synthèse des journées

Lydie JOULAIN - Animatrice

© 15H30 à 15H45 Clôture

Marie-Laure PIQUEMAL - Présidente du GEPSo

Organisme de formation GEPSo. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 47211 75. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

POUR S'INSCRIRE

Inscription en ligne (uniquement) sur www.gepso.fr

Contact : Laura GOMES
Mail : formation@gepso.com
Tel : 06 99 60 99 97

Toute inscription en ligne vous engage et vaut acceptation sans réserve de nos Conditions générales de vente (CGV) téléchargeables sur notre site internet. Une attestation de présence vous sera envoyée à l'issue de la formation.





ANNULATION:

Entre 15 et 7 j ouvrables avant le démarrage de la formation, facturation de 50% du prix net de la formation Moins de 7 j ouvrables avant le démarrage de la formation, facturation égale à 100% du prix net de la formation

RÈGLEMENT: la facture vous sera adressée à l'issue de la formation

INFORMATIONS PRATIQUES:

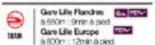
Pour les personnes inscrites en distanciel, un lien d'inscription à Zoom vous sera envoyé quelques jours avant le démarrage de la formation.

Bénéficiez de tarifs hoteliers négociés en réservant avec notre partenaire Groupcorner.

Les personnes en situation de handicap souhaitant un accueil spécifique peuvent envoyer un mail à formation@gepso.com







à 000m : 9mm à ped





